

## I. ANALYSE GÉNÉRALE SUR LA SITUATION DE LA « JEUNESSE »

### A. État des organisations de jeunesse

Sur le plan juridique, le syndicalisme étudiant ou lycéen n'existe pas : ce sont des associations ayant pour objet la défense des droits et des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, de leurs membres. Elles ne bénéficient pas des spécificités accordées aux syndicats de salarié-es. La plupart des organisations étudiantes françaises utilisant le terme de « syndicat étudiant » se réfèrent à deux chartes : la Charte d'Amiens et la Charte de Grenoble de 1946, établie par l'UNEF lors de son congrès qui est l'acte fondateur du syndicalisme étudiant. C'est le cas notamment de l'UNEF, de Solidaires étudiant-es, de la FSE et de l'Union étudiante.

La loi ne considère pas les étudiant-es/ lycéen-nes comme des travailleur-ses. À côté de ce syndicalisme s'est développé un mouvement associatif étudiant regroupé principalement au sein de la FAGE (fédération des associations générales étudiantes) qui est aujourd'hui la première organisation étudiante représentative. Tout en ayant développé une offre de services aux étudiant-es, la FAGE s'est fondée sur une base corporatiste et est souvent l'alliée des directions d'établissements et du MESR.

Qu'elles se réclament ou non du syndicalisme, les associations étudiantes ont une reconnaissance institutionnelle puisqu'elles siègent au CNESER, au CROUS, à l'ONVE et dans différents conseils au niveau local dans les établissements d'enseignement supérieur.

### B. Précarité (étudiante, salariale...)

Alors que la crise économique touche tous les secteurs du fait de l'inflation et des difficultés d'approvisionnement en énergie, la situation des jeunes doit faire l'objet d'une surveillance et d'une vigilance accrue des pouvoirs publics pour éviter des situations difficiles. En effet, elle est souvent en première ligne face à

la pauvreté, à la précarité, au chômage, dans l'accès au logement et dans des obstacles à la mobilité. Un-e étudiant-e sur deux ne parvient pas à se loger, se soigner ou à se nourrir correctement.

La décision de mettre les repas des CROUS à 1 euro est une bonne chose. La FERC revendique sa généralisation pour tou-ttes les étudiant-es, boursier-es et non boursier-es. Ces repas doivent être de qualité et disponibles au plus près des lieux d'études. Concernant le logement, la FERC exige : le lancement rapide d'un plan de construction de logements CROUS afin d'y loger d'ici trois ans, 20% des étudiant-es, le gel puis la baisse des loyers en résidences étudiantes, quel que soit le propriétaire par l'encadrement des loyers, la réhabilitation des résidences dégradées et insalubres et leur adaptation pour pouvoir accueillir les étudiant-es en situation de handicap, la nationalisation des résidences étudiantes, l'extension de l'offre de logement en réquisitionnant les logements vides. Pour la mise en oeuvre de ces revendications, une condition s'impose : les moyens financiers et humains doivent être alloués aux CROUS.

Trop d'étudiant-es ne touchent pas de bourses alors qu'ils et elles ne sont plus dans la réalité aidées. La crise sanitaire a accéléré le nombre d'étudiant-es frappant aux portes des associations caritatives ne serait-ce que pour se nourrir. Face à cette situation, la FERC revendique la mise en place d'une allocation d'autonomie en soutien aux jeunes en études et s'engage à oeuvrer, au sein des collectifs jeunes CGT, à porter ces questions qui les concernent pleinement. Etudier, c'est travailler ! Les années d'études et de formation doivent être prises en compte dans le calcul des droits à la retraite.

### C. Le projet Macron pour la jeunesse

Le président de la République n'épargne pas la jeunesse de France et lui propose des retours en arrière conséquents. C'est le Service national universel (SNU) qui embrigade la jeunesse. C'est un dis-

positif de conformation des jeunes relevant du Code du Service national. Il est soumis au devoir d'obéissance et aux organisations de caserne dans sa première phase. Ce cadre général est incompatible avec les objectifs d'émancipation des personnes, d'engagement et d'éducation à la paix, la cohésion sociale et le vivre ensemble.

Nous rejetons le caractère militaire du SNU. Nous rejetons également le fait que, sous couvert d'engagement d'intérêt général, le SNU permet, dans sa deuxième phase le remplacement des emplois salariés par des jeunes non rémunéré-es. La FERC CGT réaffirme son opposition ferme à la mise en oeuvre du SNU et revendique la réaffectation des budgets prévus pour le SNU à l'Éducation nationale, à la Jeunesse et au sport.

La régression portée par la politique macroniste, c'est aussi la réforme de la voie pro, dont le but est de défaire l'Éducation nationale des lycées pro et technologiques pour les remettre entre les mains des branches patronales comme c'était le cas avant 1945.

C'est aussi la réforme du Bachelor Universitaire Technologique imposée aux personnels en plein confinement, au pas de charge, sans concertation pédagogique réelle. Elle vise à : ériger l'apprentissage et l'alternance comme modalités prioritaires et dominantes de formation universitaire au détriment de la formation initiale. Faire des entreprises et des patrons des prescripteurs des programmes universitaires, ce qui conduit à des formations liées en priorité aux besoins momentanés des bassins d'emplois, aux dépens d'une formation technologique générale, qui permette aux futur-es travailleur-euses d'évoluer dans leurs carrières professionnelles, tant sur le plan social que sur l'ensemble du territoire national. Passer de la qualification à la compétence : les formations sont désormais évaluées sur des compétences. Ce qui s'est tramé contre la voie professionnelle des

lycées est donc mis en place dans le supérieur.

## D. Entrée dans le monde du travail

Cinq ans après leur entrée dans la vie active, 12 % des diplômé-es du supérieur occupent un emploi précaire, contre 39 % de ceux qui n'ont aucun diplôme. La sécurité de l'emploi des jeunes travailleur-ses dépend fortement de leur qualification. Cependant, tous-tes sont touché-es. Toutes les catégories de niveau de diplôme ont subi une hausse de l'emploi précaire au cours des trente dernières années.

Globalement, la part des jeunes concerné-es a été multipliée par trois, de 6 % à 18 %. La précarité du travail fragilise les horizons de vie. Elle pèse très concrètement dans un grand nombre de domaines : logement, loisirs, sorties, vacances, vie de famille, etc. Bien sûr, la situation des jeunes peu diplômé-es s'améliore au fil du temps : ils et elles finissent dans la grande majorité des cas par trouver un contrat à durée indéterminée.

La part de précaires se réduit de 39 % à 13 % si l'on considère les personnes sorties depuis plus de onze années de l'école. Pour autant, ces jeunes auront été marqué-es par une période longue faite d'incertitude et de très faibles revenus.

## E. Les mouvements massifs dans la jeunesse (VSS, violences policières, climat...)

Les chiffres de l'enquête de l'Observatoire de la vie étudiante montrent qu'au cours de l'année universitaire 2019-2020, 4 % des étudiant-es déclarent avoir été victimes de violences sexistes et sexuelles, ce qui représente plus de 140 000 personnes.

Face à cette situation que nul ne peut tolérer, les réponses gouvernementales sont insuffisantes. La jeunesse dans sa grande majorité comme le rappellent les enquêtes d'opinions successives, n'a

pas confiance dans les projets sécuritaires du gouvernement et juge la police coupable de violences diverses et variées à son égard. Une part importante de la jeunesse voit clairement la réalité du système policier et de l'institution raciste et violente qu'il représente.

Cette jeunesse, qui s'est récemment mobilisée dans les mouvements féministes, écologistes, antiracistes et contre les violences policières, qui est la première à subir les conséquences de la crise du Covid 19 tant économiquement que matériellement, ne semble pas résolue à rester insensible aux violences policières. Et c'est aussi en réponse à cette politisation et aux potentielles futures explosions de cette jeunesse que le gouvernement se prépare en donnant toujours plus de moyens à la police.

Face à l'urgence climatique, la jeunesse tente un retour en force pour maintenir la pression sur le gouvernement. Cela s'est traduit en mars 2022 dans le cadre de manifestations internationales sur cette question. Les décisions des politiques, notamment dans le cadre des COP sont perçues par la jeunesse comme dérisoires, scandaleuses au regard de leur futur.

## II. ÉTAT DES LIEUX DE L'ACTION MILITANTE DANS LA CGT

### A. Dans la FERC

Ces dernières années, les organisations fédérées ont été engagées dans de nombreux combats en faveur, non seulement des salarié-es et fonctionnaires de leur champ, mais aussi en faveur de la jeunesse au sens large. Un exemple fort concerne les mobilisations dans la voie professionnelle initiale, qui subit l'offensive de l'idéologie libérale la plus décomplexée des gouvernements de Macron. Au-delà, d'autres points sont importants sur le sujet, en voici quelques-uns développés.

### La question des doctorant-es,

Les doctorant-es sont des chercheur-ses en formation. Ils et elles ont vocation à être salarié-es, bien que ce ne soit pas toujours le cas (notamment en sciences humaines). La CGT FERC Sup, le SNTRS et la CGT INRAE syndiquent individuellement les doctorant-es.

Le collectif doctorant-es de la FERC Sup s'est créé au printemps 2022 suite à un besoin des syndicats et des doctorant-es. Il regroupe des doctorant-es venant de différents syndicats (muséum national d'Histoire naturelle de Paris, EHESS, Lyon, Nantes, Pau, Marseille, Grenoble, Lorraine, etc.) D'autres syndiqué-es du champ FERC participent également à ce collectif (syndicat de la culture, CNRS, INRAE, etc.). C'est une richesse importante d'être d'environnements divers car cela permet un partage de pratiques, d'informations et de victoires (ex : mensualisation des vacances à l'université de Grenoble). Il se réunit régulièrement afin de mettre en place des outils pour accompagner chaque syndicat et les personnes concernées sur toutes les problématiques liées à ce statut.

La diversité des doctorant-es intégrés au collectif doctorant-es FERC Sup est une richesse qui justifie d'élargir le périmètre actuel du collectif. Pour permettre une intégration plus fluide des doctorant-es non affiliées à la FERC Sup, comme par exemple le SNTRS, le collectif doctorant-es FERC Sup devient un collectif fédéral.

Par exemple, iels ont produit un guide du-de la vacataire et différents tracts. Iels communiquent également via les réseaux sociaux, tel que Twitter. Ce collectif permet à ces jeunes chercheur-ses en formation de prendre en compte leurs difficultés, et leurs conditions de travail et de construire du revendicatif spécifique. Le but du collectif est de connaître chacune de ces variables afin de lutter au plus près des doctorant-es.

La création du collectif a reçu un accueil enthousiaste ce qui permet de relancer une dynamique au sein des syndicats.

## Proximité jeunesse/fédé

Notre fédération porte un certain nombre de combats partagés par la jeunesse.

## L'égalité femmes hommes

Les données statistiques montrent que les filles réussissent mieux à l'école. D'un meilleur niveau scolaire, les filles s'orientent davantage vers l'enseignement général et technologique que les garçons. Pour autant, elles sont moins nombreuses en proportion à s'orienter dans les filières scientifiques. Dans l'enseignement supérieur, les différences sont plus nettes parmi les diplômé-es scientifiques. Dans l'enseignement professionnel, la mixité est rarement atteinte, tant dans les domaines de la production - où 15 % des élèves ou apprenti-es sont des filles - que dans les domaines des services où les filles sont majoritaires (65 %). La réussite scolaire des filles ne se traduit pas systématiquement par une meilleure insertion professionnelle. À la sortie de l'université, les filles s'insèrent aussi bien dans le marché du travail que leurs homologues masculins, mais n'ont ni le même niveau de qualification, ni le même salaire.

Les jeunes, notamment les femmes, se montrent particulièrement engagé-es sur les questions d'égalité à travers les réseaux sociaux. Notre fédération de par l'ancienneté de son implication dans ce combat est à même d'apporter, au-delà des réseaux sociaux, des réponses concrètes et des possibilités d'engagement pour ces jeunes femmes et hommes. Dans ces champs, la FERC porte l'idée d'une réelle mixité des filières de formation initiale et continue. L'École, du primaire au supérieur, doit jouer un rôle dans la lutte contre les stéréotypes de genre. La FERC CGT revendique aussi l'égalité d'accès à la formation continue qualifiante pour toutes les catégories professionnelles, une réelle mixité des métiers pour tou-tes.

## Le développement durable et protec-

## tion de l'environnement

Depuis plusieurs années désormais, la FERC s'engage aux côtés de la jeunesse dans les mobilisations qui affirment « fin du mois, fin du monde, même combat ! ». Ensemble elles luttent pour affirmer que urgences climatiques et urgences sociales sont profondément liées.

La FERC porte, avec ses organisations, la nécessité d'avoir différentes actions sur tous les bâtiments hébergeant une activité de son secteur.

- > des réalisations de bilan énergétique et plan d'isolation,

- > un programme concerté de réduction énergétique et de la consommation en eau,

- > des outils pour mettre en place le recyclage des déchets et leur diminution,

- > le renforcement des filières locales et bio dans la restauration scolaire, alimentation moins carnée,

- > la transparence totale sur les risques environnementaux et notamment une véritable campagne de désamiantage des établissements scolaires et universitaires et accueillant une activité de recherche et de culture dans le cadre de l'application du Plan amiante relancé en 2016 et une prise en charge des personnels exposé-es.

La question des mobilités est centrale. La création de locaux à vélo sur les lieux de travail et d'étude et dans les résidences est une nécessité pour les étudiant-es et les personnels. Les mobilités douces doivent se développer pour limiter l'usage des voitures (réouverture de lignes ferroviaires, développement des transport en commun, intermodalités, pistes cyclables, mise à disposition de douches ...)

Réflexions entre environnement et formation

La FERC et ses organisations fédérées

peuvent être forces de propositions dans les décisions concernant les cartes de formations, sur l'évolution des référentiels des diplômes, dans la classification des métiers intégrant de nouvelles qualifications en lien avec l'environnement et les changements climatiques.

La FERC CGT porte :

- > Une carte des formations orientée vers les métiers liés à la transition écologique : inscription dans le cursus obligatoire en lycée agricole de la formation aux modes de production agro-écologiques, dans les filières professionnelles du transport mais aussi du bâtiment pour renforcer la formation à la rénovation énergétique, à l'isolation du bâti, matériaux écologiques, énergies renouvelables, etc.,

- > Des programmes intégrant des contenus de formation sur la transition écologique et ses dimensions économiques et sociales.

- > La participation à un groupe de travail interfédéral sur les questions énergétiques.

## B. Dans la Confédération

### Réactivation du collectif jeunes confédéral

Le collectif confédéral jeunes n'avait plus d'activité, voire d'existence, depuis 2016 mais est en cours de relance. Son activité est vue comme une priorité au niveau confédéral, en développant un travail transverse avec l'ensemble des pôles de l'espace revendicatif et les différents collectifs confédéraux. La FERC veillera à ce que la nouvelle direction confédérale poursuive le travail engagé.

Des collectifs jeunes CGT qui permettent de fédérer les jeunes syndiqué-es autour des thématiques de jeunesse, existent actuellement. Ils sont rattachés : - aux fédérations sous la forme de collectifs jeunes fédéraux, - aux UD et aux fédérations - plus rarement aux UD comme collectifs jeunes interpro.

La Confédération met en avant 10

objectifs pour améliorer le quotidien des jeunes et permettre leur émancipation (droit à l'éducation, allocation d'autonomie, accès au logement, mobilité, cohésion sociale...) <https://www.cgt.fr/plan-cgt-pour-la-jeunesse>

## Mobilisations interprofessionnelles

Le gouvernement a promulgué le 14 avril la loi imposant le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation. Cette contre-réforme s'intègre dans le projet du gouvernement pour la jeunesse, qui subit des conditions d'études dégradées et une précarisation accrue de ses conditions de vie.

Ce projet intensifie encore l'anxiété des jeunes face à l'avenir. Alors que les jeunes connaissent un taux de chômage supérieur au double de la moyenne nationale, ils et elles vont subir de plein fouet les conséquences désastreuses de la contre-réforme de l'assurance chômage, en particulier la baisse de l'indemnisation.

L'allongement de la durée de cotisation va accentuer les difficultés d'insertion professionnelle, précariser davantage la jeunesse et potentiellement repousser l'âge moyen d'accès au premier emploi stable, aujourd'hui de 27 ans. La contre-réforme des retraites Macron, qui confirme la contre-réforme Touraine et prévoit la nécessité de cotiser 43 annuités, obligera les jeunes à travailler beaucoup plus tard que les 64 ans annoncés.

## III. QUELLES STRUCTURES ET QUELLES ACTIONS SYNDICALES DEMAIN ?

### A. 53<sup>e</sup> Congrès confédéral : « La syndicalisation des jeunes est un enjeu. »

Le sujet majeur de la place de la jeunesse dans notre organisation intéresse toute la CGT et pas seulement la FERC. En effet, il est annoncé à l'ordre du jour du 53<sup>e</sup> congrès confédéral, qui se tient quelques semaines avant notre congrès fédéral. Pour prendre en compte la di-

mension confédérale de ce débat dans la phase préparatoire de nos travaux, nous pouvons nous appuyer sur les documents d'orientations confédéraux. Voici des extraits pertinents pour notre réflexion, en particulier statutaire :

*Sur la syndicalisation des 700 000 apprenti.e.s, qui ont besoin d'être organisés et défendus au travail et dans leur CFA. Un bilan des initiatives existantes et des difficultés rencontrées devra être effectué et des expérimentations conduites en lien avec les fédérations et les territoires pour trouver le mode d'organisation le mieux à même de traiter la double dimension travail/formation.*

*La question de l'accueil des jeunes salarié-es-étudiant-es doit être posée. Aujourd'hui, 60 % des jeunes étudiant-es sont obligés de travailler pour faire des études. S'il est impossible de scinder la vie d'un-e étudiant-e salarié-e à la fois étudiant-e et à la fois en emploi, l'objectif prioritaire reste d'éviter à la jeunesse d'être exploitée au travail.*

*Les statuts de la CGT sont basés sur un ancrage dans la profession et un ancrage en territoire. Cette double affiliation est une dimension politique essentielle à respecter. Si pour le territoire ça ne pose pas problème, pour la profession ou fédération d'accroche c'est plus complexe pour les étudiants, qui ont des emplois précaires et changent souvent de secteurs d'activité. Dans le respect des statuts de la CGT, nous devons mettre en place des formes d'organisation en capacité de les fédérer dans un cadre collectif adapté.*

*La syndicalisation des jeunes doit être une priorité. À partir des expériences engagées dans plusieurs organisations (création de syndicats étudiant.e.s salarié.e.s, création de SELA (syndicats étudiants salariés, lycéens apprentis), il faudrait généraliser la création dans les unions départementales de syndicats étudiants-salariés, sous la même forme que les syndicats interentreprises. Faire cette expérimentation en grand dans nos organisations et tirer un bilan durant ce mandat, afin de décider si nous devons aller plus loin au 54<sup>e</sup> Congrès.*

## B. Une évolution nécessaire de la réflexion fédérale

### > Congrès fédéral de 2019

La FERC a adopté l'orientation suivante : [...] *Il existe déjà des expériences de syndicats CGT étudiant-es/lycéen-nes, organisés au plan territorial. Il convient de généraliser aujourd'hui cette possibilité de structuration de la jeunesse dans la CGT et de lui donner une affiliation fédérale. La FERC, de par son champ de syndicalisation qui embrasse les lycées et universités, est la fédération qui doit permettre la reconnaissance statutaire des syndicats étudiants/lycéens.*

### > CNF du mois de juin 2022

Nous avons produit un document sur la syndicalisation de la jeunesse. Ce dernier a permis de dégager des pistes d'évolutions statutaires afin de répondre au mandat :

*L'intégration au sein de la CGT de jeunes non travailleurs nécessite soit une refonte de ses statuts, soit la création d'une structure satellitaire ad hoc n'ayant pas le statut juridique de syndicat. Si la solution de l'intégration au sein de la CGT est retenue, plusieurs solutions sont envisageables :*

*Créer un syndicat rattaché à une fédération : syndicat national ou départemental ; quelle fédération, déjà existante ou nouvellement créée ?*

*Créer un ou des collectifs rattachés directement aux unions locales ou départementales à l'instar des privés d'emploi : syndicats ou comités ? Collectif unique ou en séparant les lycéens et les étudiants ?*

*Reprendre le collectif jeunes : les jeunes se syndiquent dans ce cas dans leur branche professionnelle.*

### > Congrès fédéral de mai 2023

Pendant nos travaux nous devons prendre en compte l'issue des débats confédéraux et la nouvelle orientation confédérale à ce sujet. La solution proposée au niveau confédéral par le

document d'orientation, s'appuie sur les UD par la création de syndicats *inter-entreprises*.

Sans préjuger de l'issue des débats du 53<sup>e</sup>, la FERC s'impliquera dans la dynamique confédérale à ce sujet, respectant les décisions prises au 53<sup>e</sup> congrès.

Cet appui au projet confédéral va dans le sens de notre mandat fédéral qui prend en compte les lycéens et les apprentis. Comme il est écrit dans les documents d'orientation du congrès confédéral, c'est une première étape pour « *aller plus loin au 54<sup>e</sup> Congrès* ».

### C. Quelles actions syndicales de la FERC ?

La réflexion ne porte pas que sur les structures et doit nous amener à poser la question de l'adaptation de la communication à la jeunesse, du soutien au syndicalisme étudiant de lutte, de l'accompagnement à la prise de responsabilité des jeunes syndiqué-es. Une stratégie offensive de syndicalisation de la jeunesse peut notamment s'appuyer sur la réactivation et le développement d'espaces de sociabilité syndicale ou lié au syndicat (temps conviviaux, clubs de sport ouvrier et populaire Fédération Sportive Gymnique du Travail (FSGT), activités culturelles et d'éducation populaire, etc.).

### Au-delà de la problématique statutaire

Nous devons aussi réfléchir à nos pratiques syndicales afin de répondre à cet impératif que représente le rajeunissement de la fédération dans son ensemble. Cet objectif ne peut pas rester théorique, nous devons y réfléchir de façon pratique et concrète. Notre expérience concernant le travail effectué depuis des années concernant la place des femmes peut être un appui. Cette expérience doit nous rassurer sur notre capacité à changer l'organisation en profondeur. Elle démontre aussi que si des décisions fortes sont prises elles

doivent surtout être appliquées.

### Convaincre pour rajeunir

Notre action sur certains sujets est essentielle pour convaincre la jeunesse que nous partageons ses préoccupations, ses espoirs et que la FERC peut constituer un outil militant pertinent pour construire des revendications et organiser des luttes pour obtenir satisfaction.

Voici une liste non exhaustive de sujets où la FERC doit continuer à s'investir :

- > défense de l'école émancipatrice
- > défense de l'accès aux études supérieures et lutte contre la précarité étudiante,
- > lutte effective contre les VSS auprès des employeur-ses et en interne,

**La FERC s'engage à mettre en place une formation à la constitution de commissions féministes au sein des syndicats et à déployer un réseau d'échanges entre les commissions féministes.**

> Luttés sur les questions environnementales,

> Luttés contre toutes les discriminations, dont beaucoup sont systémiques.

### Comment agir en interne pour rajeunir ?

> Réfléchir à une syndicalisation envers la jeunesse,

> Prendre en compte la diversité de la jeunesse,

> Mettre en place une communication adéquate,

> Réfléchir à un fonctionnement interne plus inclusif,

> Mettre en place un fonctionnement et des politiques pour oeuvrer à un rajeunissement des instances.

> Veiller à limiter autant que possible le cumul des mandats et leurs multiples reconductions

> Repérer, soutenir et former les jeunes pour favoriser l'émergence des militant-es de demain.

> Assurer la formation en interne pour la prise de mandat.

